

qu'il a rapidement accru ses connaissances déjà considérables en navigation, et qu'il est devenu très compétent à bord du bateau de patrouille. Cela m'a fait beaucoup plaisir aussi lorsque le brigadier Morphy m'a exprimé le désir de l'avoir avec lui, parce qu'il savait très bien vivre et avait l'abord gracieux, et que le bateau de patrouille était dans le cas de rencontrer ceux des steamers qui fréquentaient l'extrémité nord du lac, et par conséquent je sentais que tout ce qui serait fait quand il s'agirait d'examiner ces steamers ou leurs passagers serait exécuté de la manière la plus courtoise par le brigadier Morphy et le jeune de Beaujeu.

Je connaissais bien le *Keewatin* pour avoir navigué avec, l'année précédente, lors de son premier voyage aux Grands Rapides; et bien que nous ayons eu alors beaucoup de temps orageux, je n'ai jamais vu de bateau qui se comportât mieux dans la tempête. J'ai navigué depuis dans ce bateau, et la bonne opinion que j'en avais déjà s'est trouvée confirmée; je ne crois pas qu'un bateau quelconque aurait pu être muni d'une meilleure mâture, d'un meilleur gréement, ou de voiles mieux proportionnées, ni aussi bien pourvu de tous les câbles, ancres et chaînes nécessaires. Je l'ai vu récemment sur la grève, à Selkirk, et après un soigneux examen j'ai constaté qu'à l'exception des parties qui avaient porté sur les roches, à bâbord, près du bords, il n'a presque pas de mal, si ce n'est, bien entendu, que la semelle extérieure a été arrachée lorsque le bateau a touché le récif sur lequel il a fait naufrage.

La longueur totale de mon voyage en canot a été d'environ 1,300 milles, et la distance parcourue par le *Keewatin* de plus de 1,000 milles.

Bien que n'ayant pas spécialement instruction de m'enquérir des choses relatives à la pêche dans le lac Winnipeg, je ne pouvais pas traverser ce lac sans que beaucoup de ces choses vinsent à ma connaissance et que j'entendisse ce que les sauvages, les missionnaires, les gens de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et autres avaient à dire à ce sujet; et la conclusion à laquelle j'en suis arrivé est à beaucoup près celle que j'ai énoncé dans mon rapport de l'année dernière, si ce n'est que les plaintes ont été plus nombreuses et que l'extinction du poisson est plus que jamais une question de temps, vu qu'on en prend davantage et que la quantité en a grandement diminué.

J'eus aussi l'occasion—que je n'ai pas trouvé l'année dernière—de voir les modes de pêche et les pêcheurs eux-mêmes pendant la saison de prohibition, qui commença deux jours après mon départ de Warren's-Landing, c'est-à-dire le 5 octobre, et la lenteur de mon voyage me laissa le temps de voir aussi les sauvages à l'œuvre. Chacun de ces derniers m'assura que jusque-là ils n'avaient pas pris la moitié autant de poisson qu'ils en avaient l'année dernière à la même époque, et qu'ils craignaient beaucoup de se trouver dans la misère cet hiver. Je fus surpris aussi de voir qu'un grand nombre de bateaux de pêche opéraient encore à une date aussi avancée que le 20 octobre; les bateaux de pêche ordinaires des blancs jetaient leurs filets et prenaient de grandes quantités de poissons qu'ils allaient vendre à Selkirk, bien que cela fut, je suppose, en contravention à la loi. En rédigeant ce rapport j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'au meilleur de ma connaissance et croyance aucune liqueur ou matière enivrante n'a été tolérée dans la région de Keewatin sans qu'elle fut couverte par un permis. Bien que le nombre d'hommes mandé par le lieutenant-gouverneur et placé sous mes ordres par le commissaire fut petit, et bien que le lac Winnipeg soit aussi grand que le lac Érié, tel était le respect qu'imposait aux sauvages, aux traiteurs et autres personnes la présence des différents détachements de police, que je suis convaincu qu'il n'y a pas eu d'infraction à l'article de l'Acte de Kewatin ayant trait à l'introduction des boissons fortes; et par conséquent j'ai à faire rapport, avec encore plus de plaisir, que dans la grande étendue de pays où a pénétré le petit nombre d'hommes que je commandais, et de fait dans toute la région de Keewatin, il ne s'est pas produit un seul cas de crime. J'ai constaté dans mes tournées d'inspection et dans les districts que j'ai visité moi-même, que, grâce à la rapidité avec laquelle les nouvelles sont colportées parmi ces naturels, les sauvages demeurant très loin au nord et à l'est avaient tous appris l'arrivée de nos détachements, et croyaient que ce n'était que l'avant-garde d'une troupe de plusieurs centaines de pareils hommes qui pouvaient être amenés dans le pays en cas de nécessité; et je n'ai aucun doute quelconque que l'effet moral exercé